

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

« C'est assez! », le cri du cœur de femmes autochtones qui brisent le silence.

Val-d'Or, le 23 octobre 2015. Le courage des femmes autochtones ayant brisé le silence en déclarant publiquement avoir subi des abus sexuels de la part de policiers, de la Sûreté du Québec à Val-d'Or, mérite d'être salué. Les déclarations fracassantes entendues dans le cadre de l'émission *Enquête* à Radio-Canada hier soir à l'égard du comportement de policiers dont la mission première est d'assurer la sécurité et la protection de tous les citoyens et citoyennes, soulèvent l'indignation et requièrent de la part du Gouvernement du Québec des actions immédiates afin de restaurer la confiance de ces femmes dans le système de justice québécois.

Ces révélations chocs mettent en lumière la grande fragilité et l'insécurité qui caractérisent la vie de ces femmes autochtones; et encore faut-il ajouter ce drame exposé récemment par le journal *La Presse* sur la mort violente de 259 jeunes autochtones au Québec. Une tragédie nationale se déroule ici, à nos portes. Les témoignages percutants de ces femmes – qui sont aussi des grands-mères, des mères, des filles, des sœurs, des épouses – expriment sans détour l'injustice et le racisme systémique qui maintiennent à la marge les Autochtones et contribuent à leur enfermement culturel, social, communautaire et politique.

Combien de femmes autochtones doivent être abusées ou assassinées, combien doivent encore disparaître, pour sortir le Québec et le Canada de l'indifférence? Combien d'enfants autochtones doivent trouver la mort avant qu'une commission d'enquête publique portant sur les conditions de vie de ces jeunes et de leur mère soit ouverte par le Gouvernement du Québec? Le cumul d'histoires violentes d'enfants et de femmes autochtones traduit une réalité insupportable pour un pays qui se targue d'être parmi les meilleurs au monde. Ne pas agir maintenant équivaut à se rendre complice du génocide culturel perpétré à l'encontre des peuples autochtones et dont le régime des pensionnats indiens a été l'instrument privilégié.

La perspective de la tenue d'une commission parlementaire sur les conditions de vie des femmes autochtones, annoncée par le gouvernement du Québec cette semaine, est certes une bonne nouvelle mais elle doit se traduire par des actions concrètes qui soutiennent la mission d'organismes de services qui sont en première ligne tels que les Centres d'amitié autochtones au Québec.

La société québécoise et canadienne, les gouvernements, les autorités de Premières Nations, les citoyens et les citoyennes partagent la responsabilité collective de créer des environnements sécuritaires, libres de violence et d'abus, particulièrement pour les femmes et les enfants autochtones. Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, conjointement avec le CALACS Assaut Sexuel Secours encourage d'autres femmes autochtones à briser le silence et à passer à l'action en toute confiance afin que justice soit rendue.

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est un carrefour de services urbains, un milieu de vie et un ancrage culturel pour les Premiers Peuples, voué au mieux-être, à la justice et à l'inclusion sociale; il favorise la cohabitation harmonieuse dans son milieu.

- 30 -

Source: Édith Cloutier, directrice générale, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Information : Nathalie Fiset, coordonnatrice des services administratifs, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, 819-825-8299, poste 251

1272, 7e Rue, Val-d'Or (Québec) J9P 6W6 – Tél.: 819.825.6857 – Fax : 819.825.7515 – info@caavd.ca – www.caavd.ca